



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 12 novembre 2018**

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 novembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### **Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 34 jusqu'à la question n° 49 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (de la question n° 4 à la question n° 13 incluse et à compter de la question n° 22), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 4), Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 34), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 6), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 14), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 12), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 34), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 12), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 12), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 26), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

#### **Secrétaire :**

M. Dominique SCHAUSS.

#### **Absents :**

M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme EL YASSA (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 23), M. LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 25 incluse), M. Julien ACARD.

#### **Procurations de vote :**

M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme EL YASSA à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 23), Mme Elsa MAILLOT à M. Thibaut BIZE (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Philippe GONON à Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 25 incluse).

**OBJET :** 45 - Animations commerciales et artisanales - Attribution de subventions

## Animations commerciales et artisanales Attribution de subventions

**Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS**

	Date	Avis
Commission n° 6	23/10/2018	Favorable unanime

Depuis plusieurs années, les associations de commerçants et d'artisans développent leurs actions de promotion ou de communication avec le soutien de la Ville de Besançon et demandent la reconduction du soutien apporté par la collectivité, d'autres présentent des actions nouvelles appelant elles aussi le soutien de la Ville.

### **I - Office de Commerce et de l'Artisanat**

#### **Accompagnement à la digitalisation de l'offre des commerçants**

L'étude relative à la stratégie commerciale à l'échelle de l'Agglomération menée en 2017-2018 a posé un diagnostic de l'état du commerce tant au niveau de l'agglomération que du centre-ville de Besançon.

L'explosion du e-commerce (chiffre d'affaires de 72 milliards d'euros en 2016 contre 30 milliards en 2010), les parts de marché importantes pour les produits culturels, l'équipement de la maison et l'habillement, posent la question de la captation de cette clientèle pour les commerçants du centre-ville de Besançon, et de leur positionnement sur ce marché en phase avec les nouveaux modes de consommation.

L'Office de Commerce et de l'Artisanat sera chargé d'accompagner les commerçants du centre-ville (partenaires des samedis piétons) vers une digitalisation de leur offre commerciale.

Cette association se chargera de coordonner cette action, par le recrutement d'un prestataire à partir d'un cahier des charges, par la mise en place d'actions de communication auprès des professionnels et du grand public. Une évaluation de l'action sera engagée par le biais de différents indicateurs (nombre d'adhérents, satisfaction des professionnels, des clients, notoriété...).

Il est proposé de soutenir l'action à hauteur de **12 000 €**.

### **II - Commerce et Artisanat aux Chaprais**

Pour le quartier des Chaprais, l'Association «Commerce et Artisanat aux Chaprais» va proposer son animation de fin d'année « Noël aux Chaprais» du 8 au 23 décembre (jeux, bons d'achats à gagner, animations) avec l'objectif d'irriguer les commerces de ce quartier.

Il est demandé un soutien de **2 000 €** pour l'Association des commerçants des Chaprais.

### **III - Marché de Noël des créateurs- Facteurs de sens**

L'association «Facteurs de sens» souhaite organiser un marché de Noël d'artisans et producteurs afin d'animer le secteur du haut de la rue Battant, du 15 au 23 décembre 2018.

Une douzaine de chalets sont prévus pour y accueillir des artisans et producteurs dans un espace qui sera mis en animation et fera vivre cette partie de Battant à l'écart des festivités du centre-ville.

Un soutien est sollicité par l'association pour faire face aux frais de gardiennage des chalets.

Il est proposé de soutenir l'action d'animation à hauteur de **4 000 €**.

#### **IV - Marché solidaire de Noël**

Pour renforcer l'attractivité du programme de Noël, Récidev propose de renouveler son espace solidaire sur le square Saint-Amour du 5 au 16 décembre 2018.

Récidev anime en Franche-Comté un agenda de moments forts dont le marché solidaire de Noël est l'un des points d'orgue qui mobilise, outre la structure, une soixantaine de bénévoles.

En 2017, lors de la 17<sup>ème</sup> édition, les 50 associations participantes ont reçu environ 20 000 visiteurs sous le chapiteau installé square Saint-Amour, affirmant le marché de Noël solidaire comme un rendez-vous incontournable des festivités de fin d'année. L'édition 2017 a été marquée par la présence de nombreux visiteurs bourguignons.

Ce marché qui fournit aux associations une plateforme forte leur permet de communiquer sur leurs projets de solidarité et de récolter des fonds pour soutenir leurs diverses actions.

La diversité des associations engagées aux quatre coins du monde, la forte mobilisation des bénévoles et le soutien logistique et financier fort de la Ville de Besançon, font la réussite de ce marché.

Le budget du 18<sup>ème</sup> Marché solidaire de Noël présenté par Récidev s'élève à 184 564 €, dont 154 800 € de valorisation de bénévolat.

Il est proposé que la Ville de Besançon apporte son concours à hauteur de **14 000 €**.

Cette aide sera financée par le service Commerce pour 8 500 €, la direction Relations Internationales pour 1 000 € et par la mission Développement durable pour 4 500 € (proposition de redéploiement de crédits lors de la décision modificative n° 3).

#### **V - Association des commerçants de Cassin**

L'association des commerçants de Cassin Europe existe depuis plusieurs années, cependant elle ne génère aucune animation, ni n'entreprind aucune action de communication.

Les rencontres avec les commerçants du secteur Cassin Parc Europe ont abouti à un engagement de la collectivité d'accompagner la mobilisation des commerçants par la réactivation de l'association Cassin-Parc Europe.

Plusieurs animations ont été organisées en 2018 : fête de la musique le 20 juin, un vide grenier en septembre.

Pour cette fin d'année, l'association des commerçants organise avec l'association Miroirs de femmes, un «village du monde» les 6, 7 et 8 décembre avec des animations sur les places Cassin et Europe.

Il est proposé de soutenir ces animations par l'attribution d'une subvention de **2 000 €**.

#### **VI - Bienvenue à Saint-Claude**

L'association Bienvenue à Saint-Claude propose pour les fêtes de fin d'année une animation de Noël avec tirage au sort. Chaque commerçant participant proposera un bulletin remis à ses clients. Le budget de l'opération s'élève à 5 350 €. La subvention demandée est de 4 000 €.

Il est proposé de soutenir cette action d'animation par l'attribution d'une subvention de **2 000 €**.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit **36 000 €**, sera prélevée sur la ligne 65.91.6574 CS 10011.

M. CHALNOT, M. MORTON, Mme COMTE-DELEUZE, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de :
  - 12 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat,
  - 2 000 € pour l'association Commerce et Artisanat aux Chaprais,
  - 4 000 € pour Facteurs de Sens,
  - 14 000 € à Récidev,
  - 2 000 € pour l'Association des commerçants de Cassin Parc Europe,
  - 2 000 € pour Bienvenue à Saint-Claude
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les actes y afférents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



The image shows a circular official seal of the Commune de Besançon. The seal features a central figure, possibly a saint or historical figure, surrounded by the text 'VILLE DE BESANCON' and '1793'. A blue ink signature, which appears to read 'DARD', is written across the seal.

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 NOV. 2018



Contrôle de légalité